



P.P. CH-3003 Berne, SG-DFJP

Madame
Brigitha Balet
Rue de Périget 9
1971 Grimisuat

Berne, 9 décembre 2011

Chère Madame,

Nous vous remercions de vos messages électroniques aux conseillères fédérales Simonetta Sommaruga et Eveline Widmer-Schlumpf au sujet des abus sexuels, commis notamment sur les fillettes et les jeunes filles.

Vous pouvez être assurée que les deux conseillères fédérales auxquelles vous vous êtes adressées font tout ce qui est en leur pouvoir pour contribuer à la prévention et à la lutte contre la violence sous toutes ses formes, et en particulier contre les femmes et les filles.

La conseillère fédérale Sommaruga, qui est actuellement à la tête du Département fédéral de justice et police, est particulièrement sensibilisée à cette douloureuse problématique, ayant elle-même travaillé dans une maison pour femmes battues.

L'action politique de la cheffe du DFJP en faveur d'une meilleure protection de l'intégrité physique et psychique des femmes prend diverses formes, comme la lutte contre la traite des femmes, contre la prostitution forcée, contre la prostitution des mineures, contre les mutilations génitales féminines ou encore contre les mariages forcés.

Malheureusement, l'action de l'Etat et les lois, même si elles peuvent et doivent être renforcées, ne suffiront pas pour empêcher la violence faite aux enfants et aux femmes. Des actions courageuses comme celle que vous menez, et qui contribuent à lever le tabou sur cette zone d'ombre, apportent une contribution inestimable à cette cause.

En vous souhaitant plein succès dans la suite de votre engagement, nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

Agnès Schenker
Service d'information
Département fédéral de justice et police